

Informations de base	
2020/2670(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2 et 3, du règlement intérieur: certaines utilisations du trioxyde de chrome Subject 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2670(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur acte ou compétences d'exécution
Base juridique	Règlement du Parlement EP 115-p2-3
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/9/03127